



DOCUMENT D'INFORMATION SUR L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS DES NATIONS UNIES

I. Introduction

1. L'Alliance des civilisations des Nations Unies a été fondée en 2005 à l'initiative de l'Espagne et de la Turquie. Elle a pour objet de promouvoir une meilleure entente et une coopération accrue entre les nations et les peuples, par delà les cultures et les religions, et de faire barrage ainsi aux clivages et à l'extrémisme. En prônant des valeurs de tolérance et de diversité culturelle, l'Alliance des civilisations s'emploie à créer un environnement où la paix, la sécurité et le développement peuvent prospérer.

2. L'Alliance des civilisations est appuyée par un Groupe d'amitié - qui rassemble plus de 125 Etats membres de l'ONU, organisations internationales et autres organismes. Son Secrétariat se trouve au Siège de l'ONU, à New York. En 2007, le Secrétaire général de l'ONU a nommé M. Jorge Sampaio, ancien président du Portugal, Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations. Les activités de cette dernière sont financées par un fonds d'affectation spéciale à participation volontaire.

3. L'Alliance des civilisations travaille en partenariat avec des gouvernements, des organisations régionales et internationales, des groupes de la société civile, des fondations et des organismes du secteur privé. Elle finance des projets et initiatives qui ont pour objet de jeter des ponts entre les cultures et les communautés. Elle s'intéresse en priorité aux jeunes et aux médias, ainsi qu'aux questions d'éducation et de migrations. L'Alliance des civilisations encourage l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de programmes nationaux de dialogue entre les cultures. Elle a aidé à la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action régionaux en Europe du Sud-est, dans la région euro-méditerranéenne et plus récemment, en Amérique latine.

4. L'Alliance des civilisations organise des Forums annuels de haut niveau qui offrent un cadre unique d'échanges entre les différentes parties prenantes et débouche régulièrement sur l'adoption de nouveaux projets. Son quatrième Forum annuel se tiendra à Doha (Qatar), du 11 au 13 décembre 2011. Les séances plénières seront consacrées à l'importance de la diversité culturelle pour le développement, aux nouvelles stratégies de dialogue entre les cultures et au rôle de la tolérance et de la réconciliation pour promouvoir les objectifs de développement. Les précédentes éditions du Forum se sont tenues à Madrid (2008), à Istanbul (2009) et à Rio de Janeiro (2010). L'Autriche a déjà indiqué qu'elle souhaitait accueillir le cinquième Forum, en 2012.

II. L'Alliance des civilisations, les parlements et l'UIP

5. L'UIP a rejoint le Groupe d'amitié de l'Alliance des civilisations en 2007, après l'adoption, à sa 116^{ème} Assemblée, à Nusa Dua (Bali), d'une résolution intitulée *Assurer le respect de toutes les communautés et croyances religieuses et leur coexistence à l'ère de la mondialisation* - <http://www.ipu.org/conf-f/116/116-1.htm>.

6. Elle a apporté sa contribution à toutes les éditions du Forum annuel de l'Alliance des civilisations. En 2010, elle a invité les parlementaires à intégrer la délégation de leur pays au Forum de Rio de Janeiro et à participer activement aux délibérations. A cette occasion, l'UIP a organisé, avec le Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations et le Parlement du Brésil, une réunion parlementaire pré-Forum, ainsi que la séance de travail du Forum sur la participation des minorités et des peuples autochtones à la vie politique. Des parlementaires d'une vingtaine de pays et des représentants de trois organisations parlementaires régionales ont participé à la réunion parlementaire d'une demi-journée. Il y a été question principalement de l'action des parlementaires pour promouvoir la coopération et le dialogue entre les cultures, avec des échanges sur les expériences nationales et les bonnes pratiques. Les participants ont formulé des recommandations sur les modalités permettant de renforcer l'accès et la participation des minorités et des groupes autochtones à la vie politique, sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour moderniser les processus parlementaires et sur la nécessité d'inscrire les questions relatives à la diversité culturelle à l'agenda politique national.

7. L'UIP encourage les parlements à s'investir davantage dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de dialogue interculturel. D'après une étude menée par le Secrétariat de l'Alliance des civilisations, une bonne vingtaine de pays ont adopté des stratégies nationales, mais les parlements n'y ont été que très peu associés, voire pas du tout. Dernièrement, des mesures ont été prises pour remédier à cet état de fait. En Croatie, les parlementaires et l'actuel groupe de travail interministériel chargé d'élaborer le programme national de dialogue interculturel ont dit vouloir se concerter et travailler ensemble. De même, au Mexique, la Commission nationale de prévention de la discrimination et le Ministère de l'éducation ont présenté une motion avec des membres du Congrès, en vue de la rédaction d'un texte législatif sur les droits des Mexicains d'ascendance africaine, sujet inscrit dans le Programme national de dialogue interculturel.

III. Recommandations et défis

8. Lors de la réunion ministérielle organisée dans le cadre du Forum de Rio de Janeiro, en 2010, le Haut-Représentant pour l'Alliance des civilisations a rappelé la nécessité d'ancrer davantage l'Alliance dans la vie locale et nationale, qui est selon lui l'un des plus grands défis. De ce point de vue, les parlementaires représentaient le "chaînon manquant" qui serait nécessaire pour que les citoyens puissent adhérer au projet et aux objectifs politiques de l'Alliance des civilisations.

9. Il faut impérativement que les parlementaires soient davantage impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de dialogue et de compréhension entre les cultures. La rencontre parlementaire qui aura lieu à Berne le 17 octobre, à la faveur de la 125^{ème} Assemblée de l'UIP, avec le Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations, pourrait contribuer à apporter des réponses à un certain nombre de questions :

- Comment mieux associer les parlements et les parlementaires aux stratégies nationales ?

- Quels mécanismes peut-on mettre en place pour renforcer le rôle des parlements dans la promotion des objectifs visés par les stratégies nationales de dialogue entre les cultures ?
 - Quelles mesures concrètes les parlementaires peuvent-ils prendre pour améliorer la mise en œuvre de la résolution de l'UIP mentionnée plus haut et promouvoir les objectifs définis dans les programmes nationaux dans ce domaine ?
 - Que peuvent faire les parlements pour donner l'exemple en matière de coopération et de dialogue interculturels ?
 - Comment l'UIP peut-elle poursuivre son travail dans ce domaine, en s'appuyant sur la Déclaration du Chiapas adoptée par les participants de la Conférence parlementaire internationale *Les parlements, les minorités et les peuples autochtones : participation effective à la vie politique* (<http://www.ipu.org/splz-f/chiapas10.htm>) ?
10. Outre les programmes et stratégies nationaux, les parlements et leurs membres peuvent être associés d'autres façons à l'action de renforcement du dialogue et de la coopération interculturels, comme suit :
- organisation de débats réguliers au Parlement sur des questions en rapport avec le multiculturalisme, la diversité culturelle et le dialogue entre les cultures;
 - mise en place de moyens spécifiques pour que ces questions restent à l'ordre du jour du Parlement;
 - développer la pratique consistant à intégrer des parlementaires dans les délégations nationales aux Forums annuels de l'Alliance des civilisations; et
 - encourager une participation plus systématique des parlementaires aux programmes de l'Alliance des civilisations, tels que le Programme de bourse pour les leaders émergents du monde arabe, d'Europe et d'Amérique du Nord (afin qu'eux aussi puissent en bénéficier).